



Assemblée générale

Distr. limitée
15 décembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Points 15 et 116 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

Réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants

L'Assemblée générale

1. *Décide* de convoquer, dans la limite des ressources disponibles, une Réunion plénière de haut niveau d'une journée sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, le 19 septembre 2016;
2. *Prie* le Secrétaire général d'établir, pour présentation en mai 2016 au plus tard, un rapport d'ensemble contenant des recommandations sur les moyens de faire face aux déplacements massifs de réfugiés et de migrants;
3. *Prie* le Président de l'Assemblée générale d'arrêter les modalités d'organisation de la réunion de haut niveau, notamment en ce qui concerne ses résultats, au moyen de consultations ouvertes, transparentes et sans exclusive avec les États Membres.

